

## SÉANCE DU LUNDI 11 JANVIER 2016

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 11 janvier 2016 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Vincent Mainville, Yves Germain, Jean-Pierre Allard et Marcel Dubé.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2016-01-01  
Ordre du  
jour

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 – Budget 2016
- 4) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015
- 5) Adoption du registre des chèques au 31 décembre 2015
- 6) Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Agents de conservation
- 7) MTQ – Route 117
- 8) Réforme cadastrale – Chemins municipaux
- 9) Lumière de rue – Chemin Lac-à-la-Truite (virée)
- 10) Tricentris – Caravane de l'environnement
- 11) Informations et correspondances
  - a) Îlot Route 117 - MTQ
  - b) Tricentris – Consigne des bouteilles
  - c) Acquisition de terrain – Chemin de la Montagne
  - d) Fête du drapeau
- 12) Période de questions
- 13) Levée de la séance

Adoptée

2016-01-02

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Yves Germain  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 2 novembre 2015 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2016-01-03

#### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 TENUE À 19H00 – BUDGET 2016**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 14 décembre 2015 tenue à 19h00 concernant le budget 2016 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2016-01-04

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 TENUE À 19H35**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 14 décembre 2015 tenue à 19h35 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2016-01-05

**5. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 DÉCEMBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois de décembre 2015 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1500580 à C1500616, totalisant 32 448.27\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2015;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1500347 à P1500353 (élus), totalisant 3 461.08\$ et les numéros P1500345 à P1500346, P1500354 à P1500364 et P1500366 à P1500368 (employés) totalisant 8 672.76\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2015.

Adoptée

2016-01-06

**6. MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS – AGENTS DE CONSERVATION**

Aujourd'hui sur le territoire des Hautes-Laurentides on découvre de nombreuses carcasses de chevreuils femelles et de leurs veaux victimes de braconniers. Les portes de la délinquance sont ouvertes au maximum sur notre territoire où à peine quelques agents de la faune y travaillent. On se demande même s'il y a assez d'agents pour faire une ligne d'attaque au hockey.

Ce phénomène n'attire plus les chasseurs qui voient la faible présence du cheptel, des cueillettes décevantes et de plus en plus récurrentes.

Devant cette situation, nous n'avons d'autre option que de demander au ministre responsable des Forêts, de la Faune et des Parcs de venir sur le terrain sentir, voir et entendre les doléances de principaux acteurs, victimes de cette situation.

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Lac-Saguay demande d'augmenter sensiblement le nombre d'agents dans la région des Hautes-Laurentides.

Adoptée

2016-01-07

**7. MTQ – ROUTE 117**

Lundi 11 janvier 2016, vers 8h15 la Route 117 à Lac-Saguay et dans les «côtes de Guénette» est dans un état lamentable. Quelques véhicules dont un camion semi-remorque attendent au bas de l'une des fameuses côtes, celle la plus importante en fait. Au deux-tiers de la côte, un semi-remorque est presque en porte-feuille, bloquant les deux voies en direction nord.. Des véhicules descendent cependant en direction sud et on remarque les feux giratoires d'un véhicule de la SQ.

Le temps passe, aucun véhicule du MTQ et aucun autre de la SQ ne se montre le bout du nez, encore moins un camion du contracteur Miller, chargé de l'entretien de cette portion de la 117. Tout à coup, une partie de la filée de véhicules au bas de la côte décide de s'engager dans la montée, ceux de derrière croyant qu'un «Ok» a été donné par une autorité quelconque au haut de la côte. Mauvaise idée, une fois les véhicules engagés dans la montée, un semi-remorque arrive et entreprend de descendre la côte. Il se tasse un peu sur l'accotement, laissant un peu de route de la seule voie disponible pour les véhicules en montée. Opération dangereuse finalement. Au haut de la côte : un seul policier sur place qui a allumé des feux de Bengale et qui fouille dans la valise de son autopatrouille. Toujours personne pour diriger la circulation, le MTQ et Miller étant... ? Passé Guénette, la 117 était dans un état irréprochable, même la fameuse «côte de Pierre»!

Le 18 décembre dernier, peu avant minuit, la 117 être les deux carrefours giratoires à Rivière-Rouge étaient entièrement glacés et au moins un véhicule était dans le fossé lors du passage d'un de nos conseillers municipaux. Une déneigeuse de Miller y circulait, la grappe baissée, mais n'épandait aucun sable ni autre type d'abrasif.

Il y a péril en la demeure, si le MTQ ne prend pas des mesures draconiennes pour réveiller le contracteur nous devons alors demander au MTQ de sonner le cadran et en même temps demander à la Sûreté du Québec, que lors de chute de neige ou de quelconque situation périlleuse, de sillonner le secteur du contracteur visé en sachant fort bien que tous les véhicules d'urgence devront être présent pour éviter une catastrophe.

Bon, bon, bon soyons bon joueur, car le secteur de Guénette à Mont-Laurier où le MTQ est contracteur est sur l'asphalte sec et tout roule comme sur des roulettes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Bélisle, appuyé par le conseiller Vincent Mainville et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité demande au MTQ de prendre ses responsabilités et de voir à ce que les usagers de la Route 117 n'aillent pas à faire leur acte de contrition avant de s'y aventurer.

Adoptée

\* Le contracteur a la **responsabilité** d'effectuer **assidûment** la patrouille du réseau dont il a l'entretien durant tout l'hiver.

2016-01-08

#### **8. RÉFORME CADASTRALE – CHEMINS MUNICIPAUX**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la Firme Barbe et Robidoux afin de procéder à la description cadastrale des chemins municipaux pour verbalisation au montant de 9 500\$, et ce, pour l'année 2016.

Les chemins visés sont les suivants :

- Chemin Beaulieu
- Chemin Charbonneau
- Chemin Croissant Michaud
- Chemin de la Montagne
- Chemin de la Presqu'île
- Chemin des Fondateurs
- Chemin Gauthier
- Chemin Labelle
- Chemin Lac-à-la-Truite
- Chemin Ringuette
- Chemin du Magasin

Adoptée

2016-01-09

#### **9. LUMIÈRE DE RUE – CHEMIN LAC-À-LA-TRUITE (VIRÉE)**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :

De demander à Hydro Québec d'installer une lumière de rue dans la virée du chemin Lac-à-la-Truite.

Adoptée

2016-01-10

#### **10. TRICENTRIS – CARAVANE DE L'ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE	la municipalité de Lac-Saguay est membre de Tricentris;
ATTENDU QUE	le programme d'aide financière « Amélioration de la performance » de Tricentris est reconduit;
ATTENDU QUE	le projet « La Caravane de l'environnement » mis sur pied par la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement touche l'ensemble de la population de la MRC d'Antoine-Labelle;
ATTENDU QUE	plusieurs thématiques traitent des 3R-V (réduction, réemploi, recyclage et valorisation);
ATTENDU QUE	la Caravane désire mettre plus d'efforts sur le recyclage en travaillant à mettre sur pied un défi en partenariat avec la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Vincent Mainville appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard et résolu à l'unanimité d'autoriser la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement ainsi que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre à déposer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Saguay une demande dans le cadre du programme « Amélioration de la performance » de Tricentris pour le projet de la Caravane de l'environnement.

Adoptée

## **11. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCES**

- a) *Îlot Route 117 – MTQ*
- b) *Tricentris – Consigne des bouteilles*
- c) *Acquisition de terrain – Chemin de la Montagne*
- d) *Fête du drapeau*

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2016-01-11

## **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Vincent Mainville  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h15.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

## **CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2016-01-05.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse